Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10



Scoubidou-ou-ah

u'est-ce qui se cache derrière ce nom de code? Un lieu d'accueil pour les écoliers, un éducateur de longue date, des chansons originales et surtout le plaisir de partager de bons moments en musique!

Car Fred met en mots et en mélodies le quotidien des élèves, et leurs rêves aussi.

Quand les enfants et leurs éducatrices du Scoubidou et du Carambole invitent les parents pour la fête d'été commune, Fred et son groupe accompagnent la chorale enthousiaste. Les petits et grands acteurs adorent et les parents s'émerveillent. Quoi de mieux pour se convaincre que nos structures d'accueil sont d'extraordinaires lieux de vie, des lieux qui intègrent différents âges et provenances, qui créent des opportunités pour les enfants et leurs familles - et qui rendent notre ville attractive?

Si les enfants se réjouissent certainement des vacances scolaires toutes proches, il y en a plein qui se réjouissent déjà de retrouver leur Scoubidou, Carambole, Tipi, Domino, Cerf-volant, Mikado et Serpentin à la rentrée. Les voir savourer la fête donne envie de confier les enfants à ces équipes pour passer ensemble une partie du grand congé, au grand soulagement des parents concernés.

A toutes et tous un bel été!

Christine Gaillard Directrice de la santé et des affaires sociales



Les membres de l'exécutif ont prêté serment lundi soir lors de la séance constitutive du Conseil général.

Les affaires reprennent

Le Conseil général dans sa nouvelle composition s'est réuni lundi soir pour une séance constitutive. Marc Treboux (PS), doyen de l'assemblée a invité Fabio Bongiovanni (PLR) à prendre place au perchoir en qualité de président du Conseil général. Les membres du législatif ont prêté serment avant de renouveler les différentes commissions. Ambiance.

La nouvelle composition de l'autorité législative implique des changements jusqu'à la disposition des groupes dans la salle du Conseil général. Ceux-ci font désormais tous face au Conseil communal. PopVertsSol à gauche, socialistes au centre et PLR à droite. «De gros défis attendent la ville de

Neuchâtel. Au printemps 2016, elle ne ressemblera plus à ce que l'on connaît aujourd'hui», a déclaré Marc Treboux, doyen du Conseil général. Il a ensuite cédé sa place à Fabio Bongiovanni, nouveau président du législatif. «Il conviendra de distinguer les passions politiques et les autorités que nous représentons», a-t-il relevé.

«Je le jure»

Les membres du Conseil général se sont levés comme un seul homme pour prêté serment en présence de l'huissier communal, vêtu d'une cape aux couleurs de la Ville de Neuchâtel. Fabio Bongiovanni a prononcé les formules d'usage, après quoi le chancelier a appelé chacun des membres de l'assemblée. «Je le jure», «Je le promets», ont-ils lancé les uns après les autres. Les membres du Conseil communal, eux aussi, ont été assermentés.

Du pain sur la planche

Le Conseil général a ensuite procédé au renouvellement de ses commissions. Il a diminué de 15 à 9, les membres de la commission spéciale pour la 3° étape du plan de stationnement et a supprimé la commission spéciale «Millénaire 2011». Le Conseil général siégera à nouveau lundi prochain. Il a du pain sur la planche: cinq rapports sont inscrits à l'ordre du jour (voir en page 3). (ak)



Le Conseil général se prononcera sur un crédit de 400'000 francs pour des travaux au Musée d'art et d'histoire.



Cinquante toiles de William Röthlisberger sont exposées au MAHN pour le 150° anniversaire de sa naissance.



La Case à chocs tire un bilan positif de la saison écoulée et annonce les nouveautés à venir.

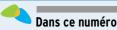


Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 3124 h sur 24

Seyon 5 Case postale 50 2004 Neuchâtel info@pf-ghielmetti.ch www.pf-ghielmetti.ch





Le peintre du lac

La famille Röthlisberger en collaboration avec le MAHN met sur pied une rétrospective de l'œuvre du peintre neuchâtelois William Röthlisberger (1862-1943). A l'occasion du 150° anniversaire de sa naissance, cinquante de ses tableaux sont exposés à la Galerie C.

Page 4

Progression du bénéfice

Les comptes 2012 pourraient boucler avec un bénéfice de 13,7 millions, soit 12 millions de plus que prévu au budget. C'est ce que révèle la première projection des comptes en date du 30 avril.

Page 8

Mobilisation pour le RER

Les Neuchâtelois se prononceront le 23 septembre sur le projet de RER. Un comité formé de diverses personnalités locales se mobilise en faveur du Transrun.

Page 9

Un homme engagé



Fabio Bongiovanni (PLR) a accédé lundi soir à la présidence du Conseil général. A 26 ans, il est le plus jeune président de l'après-guerre. Portrait.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 4 juillet 2012.



Plusieurs demandes de crédit au menu du Conseil général lundi prochain



Les 400'000 francs demandés pour le Musée d'art et d'histoire doivent notamment permettre la construction d'un sas d'entrée en verre dans le hall.

Un musée mieux tempéré

Pas de temps mort pour le Conseil général: une semaine après sa constitution, le législatif se réunira à nouveau lundi prochain. A l'ordre du jour figurent un rapport datant de la précédente législature sur la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô, ainsi que deux nouvelles demandes de crédit. Outre 400'000 francs pour la poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire, une enveloppe de 1,8 million est sollicitée pour le renouvellement du parc de véhicules et de machines de la Ville.

Le crédit demandé pour le Musée d'art et d'histoire vient clore le programme de rénovation initié dans les années 90 afin d'adapter ce bâtiment de la fin du XIX^e siècle aux conditions de conservation exigée par le Conseil international des musées (ICOM). Outre un ravalement de façades, les cimaises des salles d'exposition au premier étage ont été rénovées et les verrières remplacées. Cette dernière opération visait notamment à limiter les variations de températures et du taux d'humidité dans ces salles, qui abritent des œuvres de grande valeur.

Sas d'entrée en verre

Restait encore le problème de l'imposante porte d'entrée, qui laisse

passer l'air et s'ouvre spontanément en cas de fort vent, générant d'importantes déperditions thermiques dans le hall en hiver. Pour remédier au problème, un sas d'entrée en verre sera réalisé. Dans la foulée, le hall

L'imposante porte d'entrée, qui laisse passer l'air et s'ouvre spontanément en cas de fort vent, génére d'importantes déperditions thermiques dans le hall

sera réorganisé et rénové. Un comptoir sera créé pour la réception en remplacement de l'actuelle cage en verre, pour un meilleur accueil des quelque 30'000 visiteurs annuels du musée.

Le crédit demandé comprend également le remplacement de la rampe d'accès pour les handicapés par une plate-forme élévatrice, qui facilitera par ailleurs la livraison d'objets lourds. Actuellement, les personnes à mobilité réduite accèdent au musée par une porte de service située en bas d'une rampe deux fois plus pentue que la norme admise, ce qui pose des problèmes de sécurité.

Véhicules en bout de course

Le Conseil général devra aussi se prononcer sur un crédit de 1,8 million pour l'équipement et l'achat de divers véhicules et machines en 2012-2013, dont 740'000 francs pour le remplacement de deux balayeuses, d'une pelleteuse et d'une compacteuse à déchets arrivées en fin de vie après une utilisation intensive par la voirie. Conformément au souhait formulé l'an dernier par le législatif, le Conseil communal détaille dans son rapport le nombre d'heures d'utilisation et les kilomètres parcourus par les différents véhicules dont le renouvellement est demandé

Mais avant toute chose, le Conseil général devra dire s'il accepte de remplacer la ventilation des piscines du Nid-du-Crô et de poser des capteurs photovoltaïques sur le toit du bâtiment, afin de limiter la facture énergétique du complexe sportif. Les travaux sont devisés à 1,1 million de francs, dont à déduire une participation financière du programme «Concerto» de l'Union européenne de l'ordre de 160'000 francs. (ab)



Rétrospective du peintre neuchâtelois William Röthlisberger à découvrir au MAHN

«Le Pays de l'entre-deux»

La famille Röthlisberger s'associe au département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire (MAHN) pour présenter une rétrospective de l'œuvre de William Röthlisberger (1862-1943). A l'occasion du 150e anniversaire de la naissance du peintre neuchâtelois, une cinquantaine de ses toiles sont exposées dans la galerie C, exploitée pendant l'été par le MAHN. A découvrir jusqu'au 2 septembre.

«William Röthlisberger était connu pour être le peintre du lac de Neuchâtel, qu'il a peint et repeint. L'exposition montre d'autres aspects de son œuvre »,

indique le peintre neuchâtelois Gérald Comtesse qui a participé au projet. Baptisée «le Pays de l'entre-deux», cette exposition présente entre autres des portraits, des grands paysages et des personnages au travail. Le peintre neuchâtelois a exposé ses œuvres à travers toute la Suisse, mais également en Allemagne, en Belgique et en France. Son œuvre, «Le grand filet», a remporté un grand succès. Cette toile représente quatre pêcheurs dans une grande barque. Ils manipulent un



William Röthlisberger a peint une série de toiles consacrées au lac de Neuchâtel, dont celle des «Barquiers déchargeant des pierres » datant de 1888.

grand filet de pêche au large du lac de Neuchâtel. La ville apparaît dans l'arrière-fond.

Bateau à vapeur

«Voici le tableau que je préfère», s'exclame Jean-Dominique Röthlisberger. Il pointe du doigt un tableau représentant une femme sur un bateau à vapeur. «Trois choses m'interpellent sur cette toile: le lac, le portrait et le bateau. A l'époque, ça devait être une embarcation dernier cri», explique

l'arrière-petit-fils du peintre neuchâtelois. Son neveu, Jacques Röthlisberger, complète: «Le visage doux et vaporeux de la dame contraste avec la mise au point sur le moteur du bateau». Dans la salle d'à côté, plusieurs tableaux représentent des paysages de l'Entre-deux-Lacs. «William Röthlisberger est toujours revenu à ce territoire. Il peignait même l'Entre-deux-Lacs à Paris où il suivait ses études», commente Gérald Comtesse. Plusieurs portraits complètent encore l'exposition dans une troisième salle. Celui d'Alice, l'épouse de William Röthlisberger, sort du lot. L'arrière-fond la met en valeur.

Une démarche familiale

«Nous avons fait une demande auprès des membres de la famille, puis sélectionné les plus belles toiles», relève Jacques Röthlisberger. Une monographie accompagne l'exposition. Il s'agit du 15^e volume de la série «Artistes neuchâtelois revisités» aux éditions Attin-Jean-Dominique, ger. Pierre et Jacques Röthlisberger sont à l'origine du projet. Ils ont pris contact avec Walter Tschopp en

fin d'année passée. Le conservateur du département des arts plastiques du MAHN et Gérald Comtesse les ont guidés dans leur démarche. Le collectionneur Pascal Gueissaz a quant à lui, apporté son soutien au projet. (ak)

William Röthlisberger, «Le Pays de l'entre-deux»: jusqu'au 2 septembre, du mardi au dimanche de 11 à 18 heures au MAHN. Mercredi entrée libre. Renseignements sur www.mahn.ch.



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire». Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».

Jusqu'au 2 septembre, exposition «William Röthlisberger (1862-1943): le Pays de l'entre-deux».

Vendredi 29 juin de 14h à 16h et dimanche 1^{er} juillet de 14h à 17h,

démonstrations publiques de l'automate L'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz.

Samedi 30 juin à 18h30: «Automates & Merveilles, Les Jaquet-Droz et Leschot». Visite commentée sous la conduite de François Junod, automatier à Sainte-Croix et de Caroline Junier.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 14 juillet, «Superamas», exposition évolutive Phase 1: Phoenix artificier». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuisdu-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Vendredi 29 juin à 18h30, rencontre avec Claude Darbellay et Thomas Sandoz, écrivains neuchâtelois. Entrée: Fr. 10.–, étudiants, gratuit.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 21 juillet, exposi-

tion Song Hyun-Sook, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition Charles Maillefer, peinture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Du 30 juin au 30 août, exposition de 6 artistes-membres de l'Association

Art à la cARTe. Vernissage, samedi 30 juin à 16h.

Jeudi 28 juin à 18h, concert de musique classique avec Myriam Ramseyer, flûte traversière et Aydin Arslan, piano. Œuvres de Chaminade,

Bartók, Reinecke et Rachmaninoff. Réservations: tél. 079 255 03 08. Entrée libre, collecte.

Home des Charmettes (rue des Charmettes 8), jusqu'au 24 août, exposition Eliane Devincenti, «Re-Naissance».



L'actualité culturelle

L'orgue en éclats de lumière



Heidi Bollalder sera l'invitée du prochain concert de la série des douze vendredis, ce vendredi à la Collégiale. Originaire du Toggenburg, Heidi Bollalder a débuté l'étude de l'orgue avant de suivre une formation de musicienne d'église à la Haute Ecole de Musique de Lucerne où elle y a notamment étudié l'improvisation. Son diplôme en poche, elle effectue ensuite un perfectionnement pédagogique (diplôme d'enseignement) et obtient le prix Joseph-Auchter pour l'encouragement à la musique d'église. Organiste titulaire du temple de Wattwil, Heidi Bollalder interprétera vendredi, des œuvres de Buxtehude, Dubois, Scelsi, Scheidt, Langlais et Vierne. Des effets de lumière projetée par un technicien ajouteront un aspect visuel intéressant au concert placé sous le thème de *L'orgue en éclats de lumière*.

Collégiale, vendredi 29 juin à 18h30. Entrée libre, collecte recommandée (prix indicatif 15 francs).

Verre soufflé, peinture et gravure

Anju Chaudhuri et Yann Oulevay exposent leurs œuvres, du 30 juin au 19 août, à la villa de l'Ermitage.

Née à Calcutta en 1944, Anju Chaudhuri obtient son diplôme de peinture et part étudier à Londres, puis aux Beaux-arts à Paris et ensuite à Amsterdam. Maître de la gravure, Anju Chaudhuri puise son inspiration dans la nature et dans les cinq éléments: l'air, le feu, l'eau, la terre et l'éther. Yann Oulevay, 37 ans, a appris les rudiments de son art au Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques en France, avant de consacrer plusieurs années au compagnonnage, qui l'a amené entre autres, en France, en Italie et aux Etats-Unis. Fasciné par le verre, son âme et ses techniques, Yann Oulevay est un artiste confirmé qui utilise en particulier les techniques du filigrane et du battuto et développe son propre style pour réaliser ses œuvres (vases, plats, verres, luminaires, objets de décoration etc.).

Jardin botanique, villa de l'Ermitage Pertuis-du-Sault 58, du 30 juin au 19 août. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17h30, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 17h30. Vernissage samedi 30 juin à 18 heures.

Six artistes exposent à Quint-Essences

La Galerie Quint-Essences accueille du 30 juin au 30 août, les œuvres de six artistes, membres de l'Association Art à la cARTe.

Michel Bühler, Stella Challandes, Anaïs Laurent, Marie-Jeanne Schindler, Micheline Sidler et Johan Wahlstrom présenteront durant deux mois leurs gouaches, huiles, techniques mixtes et terres cuites émaillées.

Galerie Quint-Essences, rue du Neubourg 20, ouvert du jeudi au samedi de 14 heures à 18h30. Vernissage, samedi 30 juin à 16 heures. Entrée libre.

Chronique culturelle



La Case à chocs annonce plusieurs nouveautés pour la saison à venir

Soirées interdites aux moins de 18 ans



La Case à chocs a accueilli plus de 140 concerts et soirées la saison dernière, pour un public dépassant la barre des 40'000. • Photo: David Houncheringer

A la veille de sa fermeture estivale, la Case à chocs a tiré un bilan positif de la saison écoulée et annoncé les nouveautés à venir. Principal changement, les soirées club et discothèque seront interdites aux mineurs dès la réouverture des portes en septembre. Des contrôles seront effectués à l'entrée.

Le public des moins de 18 ans se comporte comme des sauvages: la plupart arrivent déjà complètement ivres et continuent de boire dans la cour, soulignent les responsables de la Case à chocs pour expliquer cette mesure, qui s'appliquera à toutes les soirées hormis les concerts. C'est un réel problème de société, qui n'est pas du ressort d'un lieu culturel. Et de pointer du doigt les dégâts en termes d'image et de fréquentation occasionnés par de tels excès, sans compter les plaintes de voisinage.

Pour le reste, le bilan est positif avec plus de 40'000 spectateurs aux 143 concerts, soirées et autres évènements organisés la saison écoulée, qui marquait les 20 ans du temple neuchâtelois de la culture alternative. Plusieurs pointures suisses et internationales se sont produites dans la grande salle, dont IAM, Sexion d'Assaut, Michael Von der Heide ou Bastian Baker.

L'Interlope transformé en café

Pour demeurer compétitive face aux autres scènes romandes, la Case à chocs a renouvelé l'an dernier le matériel son et lumière de sa salle de concerts, grâce à deux subventions de la Ville et de la Loterie romande. Ses responsables ont en outre repris les rênes du restaurant l'Interlope, qui sera transformé en café. L'idée est d'en faire une prolongation du Queen Kong Club.

DJ's à la plage de Serrières

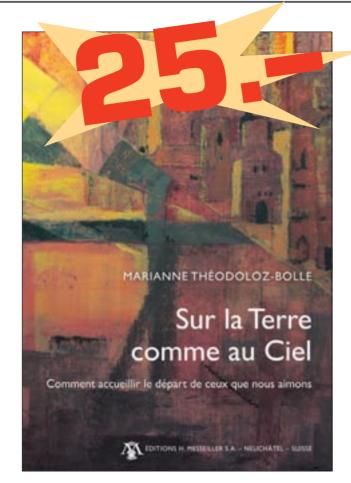
Autre nouveauté, le festival électro La Supérette sera remanié la saison prochaine, avec des concerts à la Maison du Concert et au Centre d'art neuchâtelois. Les portes de la Case à chocs rouvriront en septembre. Pour tromper l'attente, rendez-vous est fixé tous les samedis après-midis du 21 juillet au 25 août à la plage de Serrières. Au programme? DJ's, grillades et farniente... (ab)

Break, rap et graffes

Bénie des dieux côté météo, la Fête de la musique a enfin connu une belle édition. Le coup de pouce de la Loterie qui, pour fêter ses 75 ans, finançait les concerts de vendredi (avec notamment un excellent Junior Tshaka plus si junior que cela et qui a pris du poids tant physiquement qu'artistiquement...) y est aussi pour quelque chose. La culture était décidément dans la rue ce weekend avec, au Jardin anglais, des graffeurs qui ont donné libre cours à leur talent en bombant de grands cubes noirs où sont apparues des fresques étonnantes; avec également, dimanche, sur l'esplanade de la Maladière, du rap, de la breakdance, un tournoi de street basket et un graffe géant. Le Break Social Club qui organisait un battle de Bboys en face à face a fait un tabac en attirant des danseurs de haut niveau qui se sont exprimés sur des sons de Di Ben. Et juste avant la finale, le collectif de rap Michigan a chanté quelques textes intéressants qui auraient mérité une meilleure écoute. Bref, lorsque la culture descend dans la rue, elle prend des allures de hip-hop et séduit des milliers de jeunes. Cette culture-là, c'est celle qui monte. C'est la culture populaire de demain.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller



192 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

Sur la Terre comme au Ciel (3e édition)

Chaque fois qu'un être cher nous quitte pour s'envoler vers d'autres horizons qu'un jour à notre tour nous rejoindrons, c'est comme s'il nous prenait la main pour nous conduire sur le chemin de la Vie et de l'Amour qui porte en lui l'Eternité, c'est comme s'il nous disait :

«Regarde la Vie, elle n'est pas ce que tu crois, elle n'est qu'enseignement.

Regarde l'Amour, il n'est ni possessif, ni éphémère mais liberté et éternité.

Ouvre ton cœur et goûte à la grandeur de la Vie. Accueille les larmes, elles sont le pont qui te conduit de la vie à la Vie, de l'amour à l'Amour.

Ainsi pourras-tu goûter à l'union du Ciel et de la Terre dans ton cœur.

Ne crains rien.

Apprends à être dans le présent.

Dans le présent, les absents ont leur place.

Dans le présent, le moindre sourire te remplit d'amour,

L'ouverture d'une fleur te comble de joie, Le chant de l'oiseau irradie ton âme, Tout, absolument tout dans le présent t'invite à la

célébration de la Vie et de l'Amour.»

MARIANNE THÉODOLOZ

3	
	Bulletin de commande à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch
	ex. de l'ouvrage «Sur la Terre comme au Ciel» de Marianne Théodoloz-Bolle (3° édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de Fr. 25.–
	ex. de l'ouvrage «Nos enfants ne sont pas nos enfants» de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de Fr. 20
	Offre DUO: «Sur la Terre comme au Ciel» et «Nos enfants ne sont pas nos enfants»
	ex. de l'offre DUO au prix de Fr. 40
	(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.
	Nom, prénom:
	Rue et N°:
	NP et localité:
	Téléphone:
	E-mail:
	Date: Signature



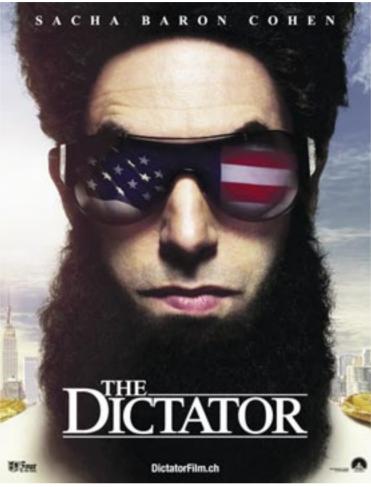
La chronique cinéma de...

Un dictateur tourné en ridicule



Au fin fond du Moyen-Orient, le pays de Wadiya est sous l'emprise de l'amiral général Aladeen. En voyage à New-York pour défendre sa position devant les Nations Unies, ce dernier se fait voler la vedette par un sosie. Le véritable Aladeen va tout faire pour que la démocratie ne règne jamais à Wadyia. Dans cette comédie, Sacha Baron Cohen repousse à nouveau les limites de la caricature. Une parodie réussie avec des moments épiques.

Après avoir défrayé la chronique dans le rôle d'un journaliste kazakh prénommé Borat, Sacha Baron Cohen revient avec une nouvelle parodie. Dans «The Dictator», il interprète le rôle d'un dictateur fictif qui met tout en œuvre pour continuer à oppresser son peuple. A ses côtés, on retrouve Ben Kingsley dans le rôle de l'oncle Tamir et Anna Faris dans celui de Zoey, une écologiste militante. Même l'humoriste Gad Elmaleh fait une apparition dans le film.



Dans son dernier film, Sacha Baron Cohen interprète le rôle d'un dictateur fictif prénommé Aladeen. • Photo: sp

Des terroristes fictifs

Si cette comédie ne brille pas par la qualité de son récit, elle propose en revanche des scènes absolument hilarantes. Sacha Baron Cohen ne fait pas dans la finesse, son personnage en fait des tonnes. Il exagère le trait au maximum et cette fois-ci encore la mayonnaise prend. A titre d'exemple, lui et l'un de ses compatriotes se retrouvent dans un hélicoptère avec un couple allemand. Au moment de survoler l'Empire State Building, les deux hommes plaisantent en arabe de telle façon que les touristes les prennent pour des terroristes. Les farces se succèdent tout au long du film: un bon moment de rigolade.

Créer le buzz

Lorsque Sacha Baron Cohen entre dans la peau d'un personnage, il s'en empreigne même en dehors de son contexte. Il n'a pas son pareil pour créer le buzz autour de ses personnages. Il s'est servi de l'actualité politique pour faire la promotion de «The Dictator» en France. Il a envoyé un clip de félicitations à François Hollande pour son élection à la présidence française. Le site officiel du film, www.republic ofwadiya.com, propose des rubriques toutes plus farfelues les unes que les autres. A mourir de rire!

AK



La Ville jeune

Temple du Bas, jeudi 28 juin à 14h, concert scolaire, à 20h, concert public du Coup de Joran, chœur d'enfants des écoles primaires de Neuchâtel, codirigé par Marie-Thérèse Farine, Anne Rémond et Béatrice Savary. Entrée libre, collecte.

Salon Bleu Café (fbg du Lac 27), vendredi 29 juin dès 20h30, pop-rock avec le groupe Meet Me in June. Entrée libre

Bar King, mercredi 27 juin à 20h45, dernière soirée de la saison au caveau. Soirée slam, Entrée libre.

King du Lac jeudi 28 juin de 20 à 22h, jazz manouche: Inspecteur Gadjo (CH/Ne), Vivi Jolie, flûte traversière,



Roger Fisher, guitare, Laurent Conne, guitare et Nelson Hage, guitare. Entrée libre, collecte.

Vendredi 29 juin de 20h15 à 22h45, musique du monde imaginaire: Michelangelo (Brésil) duo ou trio. Entrée libre, collecte

Samedi 30 juin de 20h15 à 22h45, jazz groove: Yan Altermath, sax, Eoghan de Hoog, guitare, Alex Aallflatt, basse et Nicolas Pittet, batterie. Entrée libre, collecte

(bar King en cas de pluie). www.barking.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).



Piscine de Serrières

Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h; adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, halle A, salle N° 3, 4° étage

Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h30, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel

Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49



La progression des recettes fiscales se poursuit

Joli bénéfice en vue pour 2012

Les nouvelles Autorités de la Ville entament la législature sous des auspices plutôt favorables. Il apparaît en effet selon une récente estimation des services communaux que les comptes 2012 pourraient boucler avec un bénéfice de 13,7 millions, soit 12 millions de plus que prévu au budget!

L'estimation remonte au 30 avril. A cette date, la Ville a actualisé son budget 2012 avec les montants des charges et des revenus prévus à ce moment-là pour l'ensemble de l'année. Il en ressort une progression du bénéfice attendu en fin d'exercice dû essentiellement à une augmentation des impôts payés par les entreprises.

Recettes fiscales en hausse

Les versements complémentaires effectués au 31 mars par diverses sociétés expliquent l'amélioration de 18,6 millions de francs des recettes attendues des impôts. Cette amélioration est partiellement « mangée » par l'augmentation de la part que la Ville doit verser dans le fonds cantonal de répartition provisoire institué suite à la réforme de la fiscalité des personnes morales.

La Ville solidaire avec l'Etat

La situation se présente moins favorablement au chapitre des subventions. La «contribution de solidarité» de 5,3 millions de francs que la Ville doit payer au Canton en vertu d'une décision du Grand Conseil ainsi que la hausse du montant qu'elle verse dans le fonds de répartition du produit de l'impôt des entreprises font grossir de 11 millions les subventions prévues au budget. En revanche, le mécanisme de répartition provisoire dudit fonds est favorable à la Ville qui touchera 2,6 millions de francs de plus que prévu.

Les autres variations significatives par rapport au budget se résument comme suit:

- les charges de personnel reculent par rapport au budget en raison de postes prévus mais non encore repourvus;
- des taux toujours très bas réduisent les intérêts que la Ville doit payer;
- les amortissements sont inférieurs au budget grâce aux amortissements extraordinaires effectués ces dernières années ainsi qu'au volume d'investissement modeste de l'année dernière;
- les revenus des biens sont inférieurs au budget dès lors que le dividende de Viteos SA sera probablement de 4% au lieu des 5% prévus, alors que la location du stade de la Maladière suite à la faillite de Neuchâtel Xamax est inférieure de plus de 200'000 francs au montant budgété.

Fortune en augmentation

Le bon résultat attendu pour 2012 permettra d'augmenter la fortune de la Ville en prévision notamment de l'assainissement de prévoyance.ne. Le Conseil communal rappelle par ailleurs que le système de répartition de l'impôt des personnes morales sera probablement différent dès 2014, avec des conséquences à la baisse pour Neuchâtel. L'exécutif conserve en point de mire la maîtrise des finances communales, les bonnes années que la Ville traverse actuellement devant contribuer au désendettement et au financement des ambitieux investissements prévus dans la prochaine planification quadriennale (2014-2017). (pn)

Le Conseil général remodelé

Lors de sa séance constitutive, le Conseil général, remodelé par les élections communales du 13 mai dernier, s'est notamment doté d'un bureau et s'est prononcé sur le renouvellement de ses différentes commissions. Les trois groupes ont par ailleurs désigné leur responsable. L'essentiel en un coup d'œil:

Bureau du Conseil général (7 membres)

Fabio Bongiovanni (PLR), président – Pascal Helle (PopVertsSol), 1^{er} vice-président – Jonathan Gretillat (PS), 2^e vice-président – Nicole Baur (PopVertsSol), secrétaire – Amelie Blohm Gueissaz (PLR), secrétaire suppléante – Alexandre Brodard (PLR), questeur 1 – Matthieu Béguelin (PS), questeur 2.

Présidence des groupes du Conseil général

Martine Docourt Ducommun (PS) – Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol) – Amelie Blohm Gueissaz (PLR)

Commission financière (15 membres)

Jonathan Gretillat (PS), président – Matthieu Béguelin (PS) – Martine Docourt Ducommun (PS) – Baptiste Hurni (PS) – Philippe Loup (PS) – Nicole Baur (PopVertsSol), vice présidente – Michel Favez (PopVertsSol) – Olivier Forel (PopVertsSol) – Hélène Silberstein (PopVertsSol) – Jean-Charles Authier (PLR), rapporteur – Philippe Etienne (PLR) – Amelie Blohm Gueissaz (PLR) – Joël Zimmerli (PLR) – Fabio Bongiovanni (PLR) – Julien Spacio (PLR) .

Le comité « Oui au RER » a lancé la camp

Large front

Le 23 septembre prochain, les Neuchâtelois sont appelés à se prononcer sur le projet de RER, qui comprend la réalisation d'une liaison ferroviaire souterraine directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. A trois mois de ce scrutin d'importance, un comité formé de diverses personnalités locales se mobilise en faveur du Transrun. Il appelle les citoyens à faire de même.

Présidé par le conseiller national Alain Ribaux (PLR), le comité «Oui au RER» réunit une cinquantaine de personnalités de tous bords. Côté politique, il comporte ainsi l'entier de la délégation neuchâteloise aux Chambres fédérales à l'exception du conseiller national Yvan Perrin (UDC), mais aussi le conseiller communal chaux-de-fonnier Laurent

Une cinquantaine de personnalités du monde politique, économique, culturel, sportif et académique se mobilisent pour le RER neuchâtelois.









Le doyen du Conseil général a cédé lundi soir sa place à Fabio Bongiovanni, nouveau président.

agne en vue du scrutin du 23 septembre prochain

derrière le Transrun

Kurth ainsi que plusieurs élus au Grand Conseil ou aux législatifs communaux. Le socialiste Francis Matthey, qui avait renoncé dans les années 80 à son élection au Conseil fédéral, est également de la partie.

Artistes, sportifs et académiciens

Mais la mobilisation pour le RER va au-delà du monde politique. Le comité comprend également diverses personnalités des milieux économiques, culturels, académiques et sportifs, dont le hockeyeur Michael Neininger, le président de l'Association des Hôteliers Neuchâtel-Jura Martin Mayoly, l'industriel Raymond Stauffer, le directeur du Théâtre du Passage Robert Bouvier, le directeur de la Cinémathèque suisse Frédéric Maire, la directrice de la HE-Arc Brigitte Bachelard ou le directeur de l'Institut de

sociologie de l'Université de Neuchâtel François Hainard. On y trouve aussi l'ancien directeur de l'Office fédéral des transports (OFT), Max Friedli.

Le comité a démarré sa campagne en lançant un Appel aux Neuchâtelois :

- constatant que notre réseau ferroviaire est vétuste, à bout de souffle, et que de nombreux tronçons routiers sont fréquemment saturés;
- constatant que la demande en transports publics ne cesse d'augmenter et que les régions qui réussiront demain sont celles où la mobilité est garantie et la qualité de la vie attractive;
- considérant que le RER offrira des gains de temps considérables, des

cadences au quart d'heure ou à la demi-heure, de meilleures connexions à l'intérieur ou vers l'extérieur du canton, permettant ainsi aux usagers d'économiser environ un million d'heures de transports par année;

- considérant que 352 millions de francs peuvent être obtenus des CFF et de la Confédération pour la réalisation du RER neuchâtelois, à la condition que la décision de le construire soit prise cette année encore;
- convaincus que nos habitants, nos jeunes, nos entreprises, nos écoles, nos centres de recherche ont un besoin fondamental de bonnes infrastructures de transports et que le RER constitue un investissement hautement rentable pour

- l'ensemble de la société neuchâteloise :
- convaincus que notre canton ne doit pas se marginaliser, mais se tourner avec confiance vers l'avenir et rejoindre les régions suisses qui investissent dans l'amélioration de leurs réseaux de transports;

nous appelons les citoyens à voter oui au RER le 23 septembre 2011 et à mobiliser leurs amis et connaissances en faveur de ce grand projet de société. Notre destin est entre nos mains. Nous avons une chance unique de permettre à notre canton d'améliorer son système de transports et de rejoindre toutes les régions de Suisse qui ont connu le succès grâce à un RER. Mais, pour cela, nous devons croire en nos possibilités et nous unir. (com)



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Amelie Blohm Gueissaz: «Le travail du Conseil général a commencé lundi avec trois semaines de retard suite au recours du parti socialiste. Le groupe PLR se félicite d'être désormais le plus grand groupe au Conseil général tout en sachant que la majorité des voix reste à gauche. Le nouveau président du Conseil général Fabio Bongiovanni, jeune PLR, a repris le flambeau et a dirigé une séance solennelle et concise.

La séance était suivie d'une petite fête en l'honneur du nouveau président à la Colonia Libéra Italiana, à la rue du Tertre. Dans son allocation, le nouveau président a évoqué son origine italienne et remercié la génération de ses parents pour tous les efforts qu'ils ont faits pour leurs enfants!

Au début de cette nouvelle législature le groupe PLR a déposé une interpellation concernant le courrier adressé au Conseil communal par la population.

Il n'est malheureusement pas rare d'entendre que des citoyens s'adressent par écrit au Conseil communal sans recevoir une réponse. Qu'il s'agisse de demander un renseignement ou même d'une offre concrète pour acquérir un immeuble appartenant à la commune, certaines lettres



Le groupe PopVertsSol regrette la décision des CFF de fermer l'agence de la Place-d'Armes et souhaite qu'une solution satisfaisante soit trouvée.

restent sans accusé de réception, ni réponse. Le groupe PLR regrette qu'en ce qui concerne le courrier, le Conseil communal est parfois inatteignable pour les citoyens et il estime que le début d'une nouvelle législature est certainement le moment adéquat pour remettre en question certains fonctionnements et le cas échéant, pour améliorer le service auprès de la population.

Une autre séance du Conseil général est agendée lundi prochain. Ainsi la vie politique de la commune de Neuchâtel a repris sans tarder...»

Groupe socialiste

Martine Docourt Ducommun:

«Durant la campagne des élections communales, le thème de l'attractivité du centre-ville figurait dans le programme des partis siégeant au Conseil général. Afin de passer de la parole aux actes, une proposition interpartis sera déposée prochainement qui demande la création d'une commission spéciale s'occupant du développement économique de la commune. Le groupe socialiste est persuadé qu'une telle commission permettra de dégager des solutions nécessaires à un dynamisme économique efficace. Cette commission pourra traiter des thèmes en lien avec le développement économique de notre commune, mais il est vrai que celui du centre-ville restera une priorité durant les prochains mois. De l'attractivité du centre-ville dépend la survie de ses commerces. Dans ce sens, les groupes PopVertsSol et socialiste ont déposé lors de la première séance du Conseil général une résolution qui demande au Conseil communal de faire tout ce

qui est possible pour maintenir l'agence CFF au centre-ville qui a annoncé sa fermeture. L'une des priorités essentielles de cette nouvelle législature pour notre groupe est que notre ville mette tout en œuvre pour le maintien et le développement durable de l'emploi et des places d'apprentissage.»

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider, Pascal Helle, Julien Binggeli: « Notre groupe a appris par la presse, le 22 mai, le projet des CFF de fermer l'agence de la Place-d'Armes, au centre-ville. Nous regrettons cette décision, et soutenons la pétition lancée par les employés et le syndicat SEV. Cette agence répond à un besoin, comme le montre sa fréquentation. La population n'a pas systématiquement accès à Internet, ni ne possède toujours une carte de crédit, indispensable pour des achats en ligne. Le personnel de cette agence connaît très bien son travail et peut proposer de très bons plans à ses clients. De plus, cette agence est idéalement située, près des transports publics. Notre groupe souhaite que les Autorités communales soient actives sur ce dossier et qu'une solution satisfaisante soit trouvée. Nous tenons à ce que le centre-ville reste un endroit où les habitants peuvent effectuer leurs achats et, dans cet esprit, notre groupe déposera une résolution au Conseil général.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Marc Treboux (Soc) doyen, puis de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président.

Y compris les présidents, 37 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Pascal Helle (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Blaise Péquignot (PLR), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Perrin (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{me} et MM. Hélène Perrin (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Baptiste Hurni (Soc), Julien Spacio (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.



C'est l'heure

A l'instar de la dernière minute de juin qui durera 61 secondes, la date de la séance de constitution des autorités communales s'est fait attendre... Recours oblige, ce n'est que ce dernier lundi que les élus issus des urnes le 13 mai ont pu, avec plus ou moins de «bonheur», prêter serment. Chaque membre a ainsi pu «jurer» ou «promettre», dans un contexte solennel, de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de leur nouvelle charge.

Pour la collectivité, la prestation de serment «rend le pouvoir visible». Les médias relaient la cérémonie et informent la population de ce rite de passage. C'est une façon concrète de se rendre compte de la passation effective des pouvoirs entre les anciennes et les nouvelles autorités.

Mais au-delà de l'application de l'article 29 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, 180 autres dispositions régissent les activités des représentants de la population.

Bien du travail en perspective.

Rémy Voirol



Lire, parler et écrire

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 heures

au N° de téléphone 032 717 78 20. Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 18 au 24 juin 2012

- Température extérieure moyenne: 19.4° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique **Climat-Consommation** ou Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.



Rapports et demandes de crédit

La deuxième séance ordinaire du Parlement de la Ville aura lieu lundi 2 iuillet 2012 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. Voici l'ordre du jour.

Rapports du Conseil communal

Rapport du Conseil communal, concernant le remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô.

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'équipement et l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013.

Rapport du Conseil communal. concernant une demande de crédit pour la poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire.

Rapport d'information du Conseil communal, concernant l'activation de l'art. 167 du Règlement général de la Ville de Neuchâtel suite à la rupture d'un collecteur d'eaux usées à la rue des Tunnels

12-017 bis

Rapport d'information complémentaire du Conseil communal, concernant l'activation de l'art. 167 du Règlement général de la Ville de Neuchâtel suite à la rupture d'un collecteur d'eaux usées à la rue des Tunnels.

Autres objets

12-601

Interpellation du groupe PopVertsSol par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Sapin de Noël de proximité, un plus pour notre ville!».

12-501

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura.

12-502

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

Proposition du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, intitulée «Egalité de la durée du congé parental du personnel de la Ville pour les enfants adop-

12-301

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pas de maisons vides à Neuchâtel».

12-602

Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulée «Une volonté d'étatiser les structures d'accueil?».

Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Des fleurs et des bancs dans la zone piétonne».

Postulat des groupes socialiste et Pop-VertsSol par MM. Matthieu Béguelin, Pascal Helle et consorts, intitulé « Pour un «Tarif jeune» dans les cinémas».

12-504

Postulat du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulé «Le Conseil communal est prié de demander instamment au Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, de dénoncer le Concordat du 2 mai 2001*, entre l'Etat de Neuchâtel et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne, (*Concordats des 10-13 novembre 1942 et 1-30 décembre 1942; arrêté du Conseil d'Etat du 19 novembre 1943)».

12-303

Motion des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Pascal Helle, Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour une Maison du livre».

12-404

Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Nicolas de Pury, Philippe Loup et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général, visant à la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, par l'introduction de l'art. 131 Commission financière, d'un alinéa 4 (nouveau).

12-304

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pas de vitrines fantômes en centre-ville».

Motion du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulée «Oui à l'intégration, stop aux discriminations».

Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique FTTH (Fiber To The Home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence».

Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Priorité pour les jeunes dans les salles de sport».

12-505

Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Dynamisons le centre-ville en musique».

12-307

Motion de M. Christian van Gessel et M^{me} Hélène Silberstein, intitulée « Tout travail mérite salaire, même celui des conseillers généraux».

Interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol par Mme et M. Matthieu Béguelin, Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Caves du Palais, qu'en est-il de l'affection cultu-

Neuchâtel, le 20 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Le chancelier. **Pascal Sandoz** Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch



La chronique de...

La place Pury (6)



Les photographies qui ont illustré les cinq précédentes évocations de la place Pury rappelaient toutes une présence TN aujourd'hui âgée de 120 années: une place qui est le point central du réseau TN, la plupart des lignes y transitant.

Dès 1892, le NCB (Neuchâtel-Cortaillod-Boudry) à vapeur, de la gare de l'Evole à celle de la place Numa-Droz, la touchait par le sud, probablement sans s'y arrêter, en s'engageant dans la rue de la Place-d'Armes. Le 22 décembre 1894, la Compagnie du Tramway Neuchâtel-Saint-Blaise, hippomobile, en fit sa tête de ligne, qu'elle rejoignait par les rues Saint-Honoré et des Epancheurs, après avoir croisé à angle droit la voie du NCB montant à la gare des Sablons (et électrifiée en 1898), au carrefour d'une «Poste» alors en construction. Le 16 mai 1897, de petites motrices électriques plus rapides remplaçaient les chevaux, occasionnant un développement des voies terminales à proximité de la future BCN. Extension poursuivie en 1899, quand le «Neuchâtel-



On connaît bien les photographies de 1910 montrant certains aménagements de la « Boucle Tour de ville ». Celle-ci, inédite, proposée par André Roth, illustre les travaux effectués à la place Pury. Le pavillon de 1912 est encore absent.

Saint-Blaise», devenu Compagnie des Transports de Neuchâtel (TN) depuis 1897, prolongea sa ligne jusqu'à Serrières.

L'infrastructure ferroviaire de la place connut encore de sensibles modifications jusqu'en 1910: en 1901, avec l'ouverture de la ligne menant à Vauseyon, Valangin ou Peseux (puis Corcelles), et avec la reprise du NCB par les TN qui le transformèrent en tram électrique au 24 décembre 1902.

Avec l'aménagement de liaisons de service entre les lignes, en relation avec le nouveau dépôt de l'Evole construit en 1904. Avec la mise en place de la boucle terminale du Tram de Boudry en 1904. En 1910, avec la création de la «Boucle Tour de ville», dont la construction se résuma à l'établissement de 150 mètres de voie à la rue de l'Hôpital, et à l'équipement des carrefours de la Poste, de l'Hôtel de Ville, de la Croix-du-Marché, et d'une

bretelle nouvelle en courbe à la place Pury. Avec aussi la dépose des rails de la rue de la Place-d'Armes et la pose d'une voie de garage à la rue Pury.

Trente années plus tard, le remplacement des trams par des trolleybus et autobus, et la création de nouvelles lignes avec stationnements fluctuants, allaient progressivement modifier l'apparence de la place Pury. En 1940, sur la ligne de Serrières. En 1957. sur celle de Saint-Blaise. En 1964, avec la suppression de la «Boucle Tour de ville» et la pose d'une boucle retournant le tram de Corcelles. En 1976, avec la disparition de celui-ci. En 1988, avec le report problématique du termi-

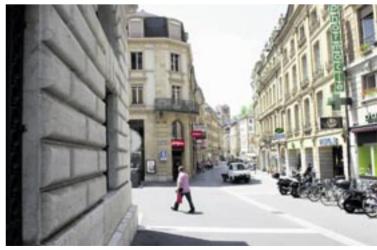
nus du tram de Boudry vers Beau-Rivage (avec correspondances non assurées en soirée).

Demeure aujourd'hui le Pavillon TN de 1912, qui avait remplacé une première construction érigée devant la BCN en 1902, et déplacée au Port de 1913 à 1975. Va malheureusement disparaître la couleur jaune TN centenaire des véhicules en conséquence de la fusion TN-TRN.

Y.D.

A travers l'histoire





Depuis son élargissement par l'architecte Louis Favre, dans le deuxième quart du XIX° siècle, la rue de l'Hôpital n'a que peu changé jusqu'à aujourd'hui. La création de la zone piétonne en 1979 en a fait un espace convivial apprécié des passants. Photographie attribuée à Victor Emmanuel Attinger, vers 1900. Vincent Callet-Molin



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Heyraud, architecte-paysagiste à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une terrasse et la création d'une place de parc 247, rue des Fahys, article 9561 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur et Madame Roger et Anne Yvette Filliger/Gertsch Filliger. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 août 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de démolition pour trois immeubles d'habitation désaffectés 30, 32, 34, rue de la Maladière, articles 15333 et 15334 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 août 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Atelier Cyberthé

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques.

Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée,

mercredis de 14 à 16 heures. dans les locaux de Mod'Emploi, Passage Max-de-Meuron 6

Contact: Nadia Lutz, tél. 032 717 74 71.

Inscriptions: le jour-même, sur

Organisateurs: Pro Senectute Arc jurassien et Service de la Jeunesse et de l'Intégration de la ville de Neuchâtel.



Caves de la Ville récompensées pour la deuxième année consécutive

La 18e dégustation de la Gerle d'Or s'est tenue jeudi dernier dans la salle des Chevaliers du Château de Colombier. Vingt chasselas neuchâtelois étaient en lice pour cette distinction. Pour la deuxième année consécutive, la Gerle d'Or a été décernée aux Caves de la Ville de Neuchâtel pour son « Champréveyres AOC 2011 ».

Les Caves, propriété de la Ville de Neuchâtel, encavent un vignoble d'exception exploité par Jacques Félix. L'équipe à la cave, composée de Philippe Dyens, oenologue, Bettina Zahnd et Lionel Dysli ont collaboré à mettre en valeur la vendange 2011.

La Gerle d'Or remportée par ce vin est le résultat d'un travail très soigné à la vigne, d'une excellente maîtrise de la vinification, d'une rigueur absolue dans l'élevage du vin, et d'un brin de chance lors de la dégustation de la Gerle d'Or.

Le «Champréveyres AOC 2011» provient de parcelles situées entre Neuchâtel et Hauterive. Ce terroir particulièrement propice au chasselas confère à ce cépage une structure et une noblesse dignes d'un vin gastronomique. La touche féminine de ce vin séduira par son élégance.

Le concours de la Gerle d'Or est organisé par la Commission «Vigne, vin, terroir et gastronomie» de la Fête des vendanges. Cette commission, présidée par Olivier Burgat, a pour mission de promouvoir les produits du terroir lors de la Fête des vendan-

Le jury, formé d'encaveurs et d'amateurs éclairés, a sélectionné le vin lauréat parmi les 20 meilleurs blancs du vignoble neuchâtelois. L'encaveur couronné par la Gerle d'Or reçoit une petite réplique en bois gravé de la traditionnelle gerle neuchâteloise.



Philippe Dyens, œnologue et Olivier Burgat président de la Commission «Vigne, vin. terroir et gastronomie ». • Photo: sp



Café citoyen

Les Verts du littoral organisent un café citoyen sur le thème RER : quelle mobilité pour demain?

mercredi 27 juin à 20 heures au Café de l'Aubier, Neuchâtel

Le débat sera animé par Nicole Baur, conseillère générale à Neuchâtel. Y participeront Pascal Vuilleumier, chef du Service cantonal des transports, Fabien Fivaz, député au Grand Conseil, co-président des Verts neuchâtelois et Sylvie Barbalat, chargée d'affaires au WWF-Neuchâtel.



- Jeudi 21 juin, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à l'assemblée générale du pôle solaire suisse.
- Mercredi, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement et M. Alain Ribaux, directeur des finances, représentent les Autorités communales, à l'assemblée générale des TN et TRN qui marque la fusion des deux compa-
- Jeudi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, directeur des infrastructures et énergies, à l'assemblée générale des infrastructures communales suisses, organisée par l'Union des villes suisses et l'association des communes suisses
- Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, au 100e anniversaire du «Pavillon Hirsch» à l'Observatoire de Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Elisabeth et Gilbert Dubois-Wenger et Liliane et Michel Robert-Charrue-Ferrat, l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages ainsi qu'à Mme et M. Odette et Robert Ramseyer-Blandenier, à l'occasion du 60e anniversaire de leur



Le magasin du monde de Neuchâtel, rue du Château 2, restera ouvert tout

Horaire: du mardi au vendredi: de 9 à 12h et de 14 à 18h samedi: de 9 à 17h

Vous y trouverez un grand choix de produits issus du commerce équitable et bio en alimentation, cosmétiques et artisanat ainsi que beaucoup d'idéescadeaux.







Programme cinéma pour la semaine du 27 juin au 3 juillet

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THE DICTATOR

2e semaine. 14 ans sug. 14 ans VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45. Acteurs: Sacha Baron Cohen, Ben Kingsley, Anna Faris. De Larry Charles.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS

- 2D

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h15. De Steve Martino.

WOODY ALLEN: A DOCUMENTARY

3e semaine, 7 ans sug. 12 ans VO s-t fr. me au ma 17h45. Acteurs: Woody Allen, Penélope Cruz, Scarlett Johansson. De Robert B. Weide.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS

3D

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF di 10h30 De Steve Martino

APOLLO 2

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 3D

4e semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h, 17h30, 20h15. D'Eric Darnell

PROMETHEUS - 3D

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans. VF ve/sa 22h30. Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Noomi Rapace. De Ridley Scott.

7 JOURS À LA HAVANE

1re semaine. 7 ans sug. 7 ans VO s-t fr. di 11h. Acteurs: Daniel Brühl, Emir Kusturica, Elia Suleiman. De Benicio del Toro

APOLLO 3

ADIEU BERTHE OU L'ENTERREMENT DE MÉMÉ

2e semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 20h30. Acteurs: Denis Podalydès, Valérie Lemercier, Isabelle Candelier De Bruno Podalydès

MARLEY

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans. VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h30, ve/sa 22h45. Acteurs: Bob Marley, Margaret James, Ziggy Marley. De Kevin Macdonald.

L'OMBRELLO DI BEATOCELLO

4e semaine. 16 ans sug. 16 ans. V0 s-t fr/all, di 10h45. De George Gachot.

ARCADES

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30, ve/sa 22h45. De Steve Martino.

BIO

7 JOURS À LA HAVANE

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans V0 s-t fr. me au ma 17h30, 20h15. Acteurs: Daniel Brühl, Emir Kusturica, Elia Suleiman. De Benicio del Toro

MADAGASCAR 3. BONS BAISERS D'FIIROPE - 2D

4e semaine. Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h D'Fric Darnell

REX

BLANCHF-NFIGE ET LE CHASSEUR

3e semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h, Acteurs: Kristen Stewart, Charlize Theron. Chris Hemsworth. De Rupert Sanders.

NOS VŒUX SECRETS

1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans. V.o./d/f me au ma 17h30. Acteurs: Koki Maeda, Ohshirô Maeda, Ryôga Hayashi. De Kore-Eda Hirokazu.

STUDIO

UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL

1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h, 17h45, 20h30. Acteurs: Sophie Marceau, Gad Elmaleh, François Berléand De James Huth.



L'instantané de Stefano Iori...



... assermentation

Agenda pratique



Service du feu: 118. Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

Nº principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00

Associations de quartiers

Serrières (ASLS), M. Remo Paris, Beauregard 20, tél. 032 730 35 68 repatt@aol.com

Serrières (Cité-Suchard), M. Nelson Pereira, Cité-Suchard 22, tél. 032 731 58 75, nelson.pereira@cite-suchard.ch - www.cite-suchard.ch

Serrières (AQSB), M. Evan Rohr, président, Chemin-Vieux 14, tél. 032 751 71 57, info@aqsb.ch - www.aqsb.ch

Tertre-Louis-Favre, Mme Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@freesurf.ch - www.louisfavre-tertre.org

Vauseyon, M^{me} Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12. tél. acymiaz@net2000.ch.

Vieux-Châtel/Edmond-de-Reynier

(AVE), Mme Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, comite@vieux-chatel.ch http://association.vieux-chatel.ch

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste Aline Botteron, journaliste Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat :

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgênce 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le Nº 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique Cultes du dimanche 1er juillet

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, baptême.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst. A 10h15, culte paroissial avec sainte cène, adieux du pasteur Florian Bille, suivis d'une agape à laquelle chaque paroissien est cordialement invité. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien. Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2° et 4° di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Aux Editions Messeiller



80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

«Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

«Vos enfants ne sont pas vos enfants... Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.

Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas... Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?

Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère... Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»

MARIANNE THÉODOLOZ

Bulletin de commande à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch
ex. de l'ouvrage «Nos enfants ne sont pas nos enfants» de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de Fr. 20
ex. de l'ouvrage «Sur la Terre comme au Ciel» de Marianne Théodoloz-Bolle (3º édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de Fr. 25.–
Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et «Sur la Terre comme au Ciel»
ex. de l'offre DUO au prix de Fr. 40
(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.
Nom, prénom: Rue et N°:
NP et localité:
Téléphone:
E-mail:
Date: Signature



A 26 ans. Fabio Bongiovanni devient premier citoven de la Ville de Neuchâtel

Passionné et pragmatique

Le libéral-radical Fabio Bongiovanni a accédé lundi soir à la présidence du Conseil général de la Ville de Neuchâtel. Durant un an, il conduira les débats du législatif du haut du perchoir. A 26 ans, il est le plus jeune président du Conseil général de l'après-guerre. Portrait.

«Cette année, mon rôle consistera à faire respecter le règlement de la commune à la lettre», explique Fabio Bongiovanni au sujet de sa nouvelle fonction au sein du législatif. Les règlements, il connaît. Le jeune homme se prépare à l'examen du barreau pour devenir avocat. Vêtu d'un complet et d'une chemise bleue, il arbore déjà l'apparence du parfait homme de loi. Il prend son nouveau rôle au sérieux. «Désormais je porterai la cravate à l'occasion de toutes les séances du Conseil général», déclare-t-il en souriant.

Durant un an, le libéral-radical ne participera plus aux débats du législatif. «Il faudra faire la différence entre le combat politique et les institutions que nous représentons pour trouver des solutions qui parviendront à satisfaire la population», estime-t-il. Et de préciser: «On doit se battre pour nos idées,



En 2006, Fabio Bongiovanni alors âgé de 20 ans accède à la présidence du PJNE.

mais l'objectif consiste à trouver des solutions qui puissent satisfaire la vision de chacun des groupes pour le bien de la collectivité». En un mot, Fabio Bongiovanni vise le pragmatisme. Il se réjouit de nouer des contacts avec les gens dans le cadre de son mandat. «Je serai amené à rencontrer une partie de gens que je ne côtoie pas. Je pense notamment aux personnes qui oeuvrent bénévolement dans des associations. La politique, c'est aussi du bénévolat. J'ai hâte de discuter avec des gens qui travaillent avec passion, comme moi».



Fabio Bongiovanni est devenu lundi soir président du Conseil général de la Ville de Neuchâtel.

Un travail qui porte ses fruits

«Fabio Bongiovanni a un excellent sens du contact. Il est très apprécié au Conseil général comme par la population. Il saura intensifier le contact entre les membres du législatif et les citoyens», indique sa collègue de parti, Amelie Blohm Gueissaz. Durant la campagne pour les élections communales 2012, les deux collègues ont travaillé de pair. Fabio Bongiovanni a participé activement à la recherche de candidats. «J'ai contacté pas mal de monde. Au final, nous avons proposé des personnes compétentes provenant de domaines diversifiés comme des médecins, des ingénieurs ou des commerçants. Ma seule déception, c'est que l'on n'ait pas plus de femmes. Au moins, on aura fait tout ce qui était possible», confie Fabio Bongiovanni. Recherche de candidats, stands d'animations et séances de comité: la campagne électorale a été intense pour le Neuchâtelois. «C'était comme un accouchement. On s'y est pris neuf mois à l'avance. On a participé à des séances de comité pour établir une stratégie et un budget. Tout ce travail a pris de l'ampleur jusqu'au premier stand d'animations en ville de Neuchâtel et le dimanche 13 mai: c'est la libération». résume le politicien. « Grâce à son engagement lors de la dernière campagne, le PLR a gagné 4 sièges au Conseil général», analyse Amelie Blohm Gueissaz.

Un homme engagé

Pour Fabio Bongiovanni, politique rime avec passion. commencé à m'y intéresser en 2003 lors de l'élection au Conseil des Etats. Je n'avais pas encore 18 ans», se souvient-il. Cette même année, il a rejoint le Parti radical. Dès lors, le jeune politicien a endossé le rôle de président à plusieurs reprises à commencer par le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel en 2006. «Le Parti radical avait droit à des représentants au PJNE. J'ai décidé de me lancer», note le Neuchâtelois. Il a été élu à la présidence pour deux années consécutives: une première! En 2010, il devient président de la section Ville de Neuchâtel au PLR. «Dès mon accession, le PLR a cessé de travailler avec le groupe UDC. Plus aucune collaboration n'était possible. Même au niveau communal, je ne pensais pas que l'on pouvait travailler avec ce parti. Le PLR m'a suivi», commente Fabio Bongiovanni. Cet enfant du cru est aussi actif au sein du club de football Audax Friul en qualité de vice-président. « Ce club a été fondé par des Italiens et fonctionne comme un lieu d'intégration », souligne-t-il. En tant que binational italien-suisse, Fabio Bongiovanni est sensible à ce thème. D'origine sicilienne, il est né à Neuchâtel et y a toujours habité. «La seule fois que j'ai quitté Neuchâtel,

c'était pour suivre un semestre à l'Université de Padova (I) dans le cadre de mon master en droit». Enfant, il voulait devenir vétérinaire. «J'ai abandonné cette idée dès que j'ai appris que l'on pouvait être appelé durant la nuit pour soigner un animal qui souffre », se rappelle-t-il. Tous les matins, à 6h30, Fabio Bongiovanni va promener son chien Achille, un carlin. «Ce n'est pas le chien de mes parents. C'est vraiment le mien », précise-t-il.

De la politique par passion

Selon Fabio Bongiovanni, la redynamisation du centre-ville, le projet de Nouveau Neuchâtel et le contrôle des finances constituent les enieux maieurs de l'année 2012-2013. La situation des commerçants du centre-ville lui tient à cœur. «C'est un problème complexe sur lequel nous avons peu d'influence au Conseil général. Le commerce dépend essentiellement de règlements cantonaux», explique-t-il. Ses parents et l'un de ses frères exploitent des bistrots en ville de Neuchâtel. «Mes parents m'ont appris la valeur du travail et de l'argent. Il ne faut pas croire que je suis un rat de bibliothèque, moi aussi j'ai été derrière le bar à servir », lance le Neuchâtelois. Au moment d'évoquer son avenir politique, Fabio Bongiovanni ne s'avance pas. «Je fais de la politique par passion, je n'ai pas de plan de carrière. l'ai la chance de faire un métier que j'aime. Je n'envisage pas de faire de la politique au niveau professionnel pour le moment ».

Anne Kybourg

Son parcours politique en quelques dates

2003: Fabio Bongiovanni entre au Parti radical.

2006: Il devient président du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel. Il occupera ce mandat durant deux années consécutives.

2008: Il est élu au Conseil général. Il obtient la 8° place du classement au sein du groupe PLR, anciennement ULR.

2010: Il est élu président de la section de la Ville de Neuchâtel au PIR

2012 : Il est à nouveau élu au législatif de la commune de Neuchâtel. Il obtient le 2^e meilleur score, derrière Jean-Charles Authier. Il accède à la présidence du Conseil général.